

6e Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) (Torremolinos, Espagne, 19-20 mai 1983) sur les perspectives du développement et de l'aménagement des régions maritimes européennes

Résolution n° 4 sur l'organisation de la 7^e session de la CEMAT

Les ministres participant à la 6^e session de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire,

1. exprimant leurs remerciements chaleureux au Gouvernement espagnol pour l'organisation de leur 6^e session et pour sa généreuse hospitalité;
2. conscients de leur contribution à l'intégration européenne;
3. souhaitant approfondir et intensifier leur coopération dans le cadre des sessions périodiques de leur conférence;
4. se félicitant de l'invitation du Gouvernement néerlandais à accueillir la prochaine session de leur conférence aux Pays-Bas;
5. souhaitant que les travaux de leur 7^e session portent notamment:
 - sur l'évolution du processus de la prise de décision dans l'aménagement du territoire
- a. les tendances vers la décentralisation,
 - b. la coopération transfrontalière
6. Chargent le Comité des hauts fonctionnaires de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions de la 6^e CEMAT et de préparer la 7^e session;
7. Demandent au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mettre à la disposition du secrétariat de la conférence l'assistance administrative, opérationnelle et technique nécessaire à l'organisation de sa prochaine session et aux travaux préparatoires de ses comités.